

Branchon(s) – nous :

journal de mon village n° 20

septembre 2011

Quand le vent ne sera plus que de passage..

Nous avons espéré y échapper. Le projet d'implantation de 17 éoliennes réduit entretemps à 12 dans la plaine qui s'étend entre Branchon, Jandrenouille, Boneffe et Ramilies avait fait l'objet d'un refus de l'administration wallonne. Cela faisait suite à de nombreux avis négatifs de différentes instances interrogées : CWEDD, CCATM, Commission Royale des Monuments et des Sites, Natagora, la Défense,

etc). La Société AIR ENERGY est allée en appel et, suite à la décision du Ministère de la Défense de retirer la plaine de Boneffe de la zone d'interdiction, le Ministre Henry a décidé le 30 août dernier d'octroyer le permis de bâtir malgré le refus de son administration.

Le Comité « Plaine de vie » a décidé d'introduire un recours au Conseil d'Etat mais a besoin de 4000 € pour couvrir les frais de justice.

Il lance donc un appel de fonds en demandant à toutes les personnes qui désirent soutenir cette action de verser 10 euros au compte 088-2493540-53.

Sur la base des informations que nous avons pu recueillir nous avons essayé de situer les implantations d'éoliennes par rapport au village.



Nous ne manquerons évidemment pas de vous informer des suites de cette affaire qui risque de modifier profondément nos paysages.

Le comité de rédaction.

Editeur responsable : Régis Dohogne rue romaine 39, 5310 Branchon 0475/261887
Comité de rédaction : Jean-Jacques PARIS - Joseph Pittie - Régis Dohogne

Fête de l'été 2011

Le Comité du Bled avait décidé de renouveler un peu les activités qu'il organise à l'occasion de la fête de l'été.

L'objectif du comité n'étant pas de créer un nouveau « Woodstock » mais de rassembler dans la convivialité les habitants du village.

Parmi les nouveautés, le samedi voyait donc l'organisation d'un concours de couyon et d'un karaoké, le dimanche outre le traditionnel barbecue du village, un concours de pétanque devait rassembler les amateurs de « cochonnet »

Le Concours de Couillon



Le vainqueur



Il faut choisir son prix

Le karaoké



Avec Quentin aux manettes



Et dès le lendemain...



On monte les tonnelles

Avec les nouveaux barbecues...



La fine équipe



Un peu d'apesanteur

Le concours de pétanque



La concentration est totale



Le seul jour de juillet où il a fait beau



On joue à tout âge





Un juge intègre



Les brillants vainqueurs



Après l'effort, le réconfort



Le podium... y compris des « juniors » qui ont éliminé des « séniors »

Le trophée des villages

Décidément, les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Après une brillante entrée en matière en 2010, Branchonn n'a pu renouveler son bon classement.

des transferts extérieurs pour compléter l'équipe.

Malgré tout la journée s'est passée dans la bonne humer et puis comme disait Pierre de Coubertin l'important c'est de participer.



Il faut dire qu'il est parfois difficile de mobiliser les Branchonnais. Christel en sait quelque chose puisqu'elle a du faire appel à



Christel en plein effort



Et Matthieu perplexe



L'élite de la rue romaine



Et oui traverser une piscine a tendance à mouiller



Mais on est soutenu par les supporters



En espérant pour 2012 plus de soleil et plus de Branchonnais



Lettre ouverte d'un agriculteur retraité.

Notre belle région hesbignonne a été victime cette année d'intempéries qui ont perturbé la vie de nombreux concitoyens.

Comme toujours, il faut trouver un coupable et bien sûr on n'a pas manqué d'accuser les agriculteurs.

En tant qu'agriculteur retraité ces accusations m'ont indigné et je tiens à faire quelques remarques sur l'origine des inondations.

1. Ma première remarque porte sur la manière dont on a délivré des permis de bâtir. La nature a ses contraintes et l'eau continue à passer là où elle l'a toujours fait et où elle a creusé fossés

et ruisseaux. Bien sûr le terrain est moins cher en zone rurale mais ce n'est pas une raison de construire n'importe où.

2. Il suffit de voir comment on a construit le long de la Mehaigne pour se rendre compte que l'on va au devant de problèmes. Si on était venu se rendre compte du relief du terrain et si on avait questionné les « vieux sages » des villages on aurait connu les emplacements des dérives des courants d'eau. Les agriculteurs n'ont peut-être pas fait l'université mais ils observent et vivent avec la nature.
3. On nous reproche l'importance de nos champs mais on oublie de dire qu'ils sont le résultat du remembrement et des politiques agricoles européennes. On ne nous a pas laissé le choix, il fallait supprimer les haies, voilà le résultat.

4. Les fusions de communes n'ont rien arrangé, auparavant nous avions un « champêtre » qui surveillait tout et un cantonnier qui curait les fossés. Maintenant la commune est parfois loin et n'a pas les moyens de tout suivre. Aujourd'hui on a le plus souvent des habitants qui jettent leurs déchets de tontes dans les fossés. L'entretien de notre petit village c'est aussi le problème de tous.

Mon courrier vise à remettre les choses à leur place et qu'on nous foute la paix avec les accusations d'être responsables des inondations.

Paul Joiret
Agriculteur retraité

Présence du passé : les religieuses à Branchon de 1822 à 1952

La fermeture de la maison des sœurs de Branchon au printemps 1952 marque la fin de 130 années de présence des sœurs de la Providence dans la vie des Branchonnais notamment au niveau de l'enseignement. Certains retraités du village ont d'ailleurs encore fréquenté leurs classes.

Rappelons que cette école et le couvent était situés dans l'immeuble du Baty à côté de la salle aujourd'hui devenu maison d'habitation.

Le dimanche 13 avril 1952, à l'issue de la messe, le secrétaire communal, Ferdinand Godfroid, au nom de l'administration communale exprime les regrets de tous les habitants devant la décision irrévocable de fermeture de la maison de Branchon.

Le mardi 15 avril, après une messe d'actions de grâces, les deux dernières sœurs (sœur Elisabeth Marie VOLON, la supérieure et

sœur Marie Palmyre) ont reçu le témoignage ému et reconnaissant des habitants de Branchon. Un cortège dirigé par Monsieur Gilot, instituteur, ramena chez elles les sœurs et écoutèrent le discours de mademoiselle Simone Parmentier au nom des anciennes élèves.



Sœur Elisabeth,
dernière supérieure de Branchon.

Elles ont fait leurs adieux définitifs pour rejoindre la maison mère de Champion afin d'y recevoir les nouvelles missions qui leur étaient dévolues.

Mais qui sont ces sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception dont la maison mère de Belgique se trouve à Champion ? En faisant référence à 2 articles parus dans le journal « Vers l'Avenir » et ayant pour titre « Branchon : berceau des sœurs de la Providence » articles respectivement du 19 mai 1947 à l'occasion du décès de sœur Loyola et du 19 avril 1952 à l'occasion du départ des dernières sœurs lors de la fermeture de la communauté de Branchon. Le journal avait estimé intéressant de publier une notice historique qui montrait la part importante prise par Branchon dans les débuts en Belgique de la maison des sœurs de Champion et permet de comprendre que 130 années d'histoire commune développent des liens forts. Ceux-ci se sont exprimés en témoignages émus et reconnaissants lors de la fermeture de la maison de Branchon.

Fondé en France à la fin du XVIIIème siècle, cet ordre s'implanta en Belgique en 1822. Le Marquis de Beaufort originaire de Nancy vint passer quelques semaines chez son beau-fils et sa fille le comte et la comtesse de Namur châtelains de Dhuy.

Ils reçurent la visite du curé de Branchon ainsi que de Mr de Bruges de Branchon qui s'engagea à couvrir les frais d'établissement et d'entretien d'une école si les religieuses la prenaient en charge. Sœur Augustine arriva de France et s'installa à Branchon.

Un peu plus tard, le régime hollandais décida de supprimer l'enseignement libre. Cinq sœurs seulement parvinrent en dissimulant leur qualité de religieuse à demeurer en Belgique dont sœur Clotilde qui avait remplacé sœur Augustine. Après la révolution de 1830 elle reprit son habit religieux.

Créé peu après, un noviciat de cet ordre vivait dans la misère et ne dut sa survie qu'à Mme de Branchon qui les nourrit. Deux religieuses venaient régulièrement dans notre village et repartaient avec une charrette de légumes, grains, fruits...

Le noviciat s'installa un moment à Harlue dans le vieux château abandonné et délabré moyennant un « Ave Maria » par jour aux intentions du propriétaire. Dans une lettre de l'époque, Sœur Saint Jean écrivait : *« Un jour qu'on se trouvait dans un dénuement complet, la Supérieure envoya la Sœur économe chez Mme de Branchon, notre bienfaitrice, pour lui faire part de notre position. Cette charitable dame lui témoigna toute sa peine de ce qu'elle avait tardé à s'adresser à elle : elle lui recommanda de venir la trouver aussi souvent qu'elle en aurait besoin. Le lendemain, elle nous envoya soixante mesures de froment, des pommes de terre, choux, carottes et autres légumes et un tonneau de vinaigre. Il y avait un gros chariot et de plus un chariot de bois et de fagots et un de paille. Nous pleurions de reconnaissance. Nous sommes allées tout de suite, selon notre coutume, à la chapelle, remercier la divine providence de ses bienfaits et prier pour nos bienfaiteurs. Plus tard nous eûmes encore une vache que nous devons à la magnificence de Mme de Branchon, notre première et si dévouée bienfaitrice. »*

Le 5 mai 1836, Mr de Bruges déclara à l'évêque en visite au noviciat qu'un « Ave Maria » de ces bonnes filles valait mieux que tous ses dons.

Entretiens, Branchon gardait toujours une sœur qui se dévouait à l'enseignement des enfants. Nous reviendrons sur leur présence dans un prochain numéro.

Nouvelles de la Paroisse

Première communion

Votre enfant est en 2^o année ou né en 2004 et il aimerait se préparer à recevoir Jésus. Les rencontres se feront après les vacances de Pâques pour se terminer par la célébration de la Première communion le 6 mai 2012.

Prenez contact avec l'Abbé Clément ou Véronique Rousseau

Profession de Foi

Cette année, nous recommençons un nouveau cycle de 2 années de préparation à la Profession de Foi.

Votre enfant désire, aller à la rencontre des autres, partager ses découvertes dans son cheminement avec Jésus et renouveler ses vœux de Baptême lors de sa « Profession de Foi » en 2013.

Il est le bienvenu lors des différentes rencontres prévues.

Prenez contact avec l'Abbé Clément ou Véronique Rousseau

Confirmation

Tu as fait ta Profession de Foi ?

Tu aimerais recevoir le sacrement de Confirmation ?

Tu es prêt(e) à rejoindre un petit groupe de réflexion ?

Fais-le-moi savoir.... Véronique

Téléphones utiles

Abbé Clément : 081. 72.15.00 ou 0478. 598.969

Véronique Rousseau : 081. 73.55.57 ou 0478. 239.471

A vos agendas

D'ores et déjà, le BLED vous rappelle ses prochaines activités pour lesquelles vous recevrez une information spécifique.

- Halloween : Vous recevrez une information spécifique avec l'affiche à apposer à vos fenêtres.
- Saint Nicolas à la salle avec le traditionnel souper... retenez la date du samedi 3 décembre.
- Le marché de Noël : Après le succès de l'année passée le comité organisateur du marché de Noël récidive.

Horaire : dimanche 11 décembre de 10h à 18 h. Ouverture dès 9h pour les exposants.

Adresse : Salle « Le foyer » Baty de Branchon 1

Prix de l'emplacement : 5 euros le M courant (tables et chaises fournies). Possibilité d'exposer gratuitement à l'extérieur pour les personnes disposant du matériel nécessaire.

Réservation obligatoire : les places sont comptées.

Petite restauration sur place : Le Comité se réserve le droit de vente de boissons et de nourriture.

Pour tout renseignements : BLED ASBL Sophie Constant Gsm 0478/216893

sophie_constant@skynet.be www.branchon.com

BRANCHON(s) NOUS a 5 ans.

Le Numéro que vous recevez est le 20^{ème}. A raison de 4 par an vous en conclurez que notre petite revue existe depuis 5 ans. Au cours de ces années nous avons essayé de retracer à la fois les événements locaux actuels et de retracer quelques épisodes de notre passé. Epaulé aujourd'hui par le site branchon.com, il essaye de créer modestement une communauté de vie au sein du village.

Nous tenons à remercier nos sponsors qui nous permettent de le diffuser gratuitement : Gilbert Van den Broucke, Immo-villages, Paul Jeunehomme, Francis Têcheur, le comité de la salle, le Bled.

Merci aussi à tous ceux qui nous ont marqué leur intérêt pour cette petite publication